



Grandes cultures

N°01
30/01/2024



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Colza

- **Stade** : majoritairement C1, reprise de végétation enclenchée.
- **Charançon de la tige du colza** : début des piégeages, captures dans 21 % des parcelles, **surveillance prioritaire.**

Nombre de parcelles	Colza
Créées	42
Observées	21

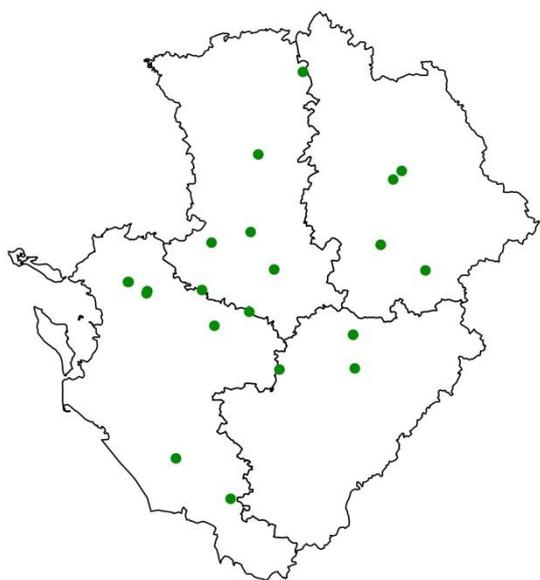
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

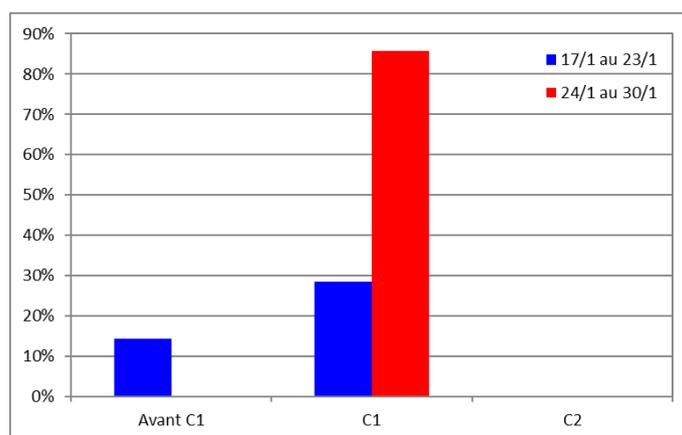
En Poitou-Charentes les **biomasses** en entrée d'hiver étaient **globalement correctes**. L'automne chaud et pluvieux a permis cette croissance. Quid du redémarrage de certains colzas dont le pivot a baigné plusieurs mois... certaines parcelles sentent le chou pourri.

L'évolution de la **population larvaires de grosses altises** est très variable d'une parcelle à l'autre. Globalement diluées dans les pétioles, on compte sur les températures élevées pour que le cœur des colzas échappe à l'attaque des larves.

Cette semaine, pour la reprise du BSV Poitou-Charentes, 21 parcelles du réseau sont observées. **La reprise de végétation est généralisée** avec le stade C1 nettement majoritaire.



Carte des parcelles de colza observées du 24 au 30 janvier 2024
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

Rappel des stades

Stade C1 (BBCH 30) : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 31) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

• Charançon de la tige du colza

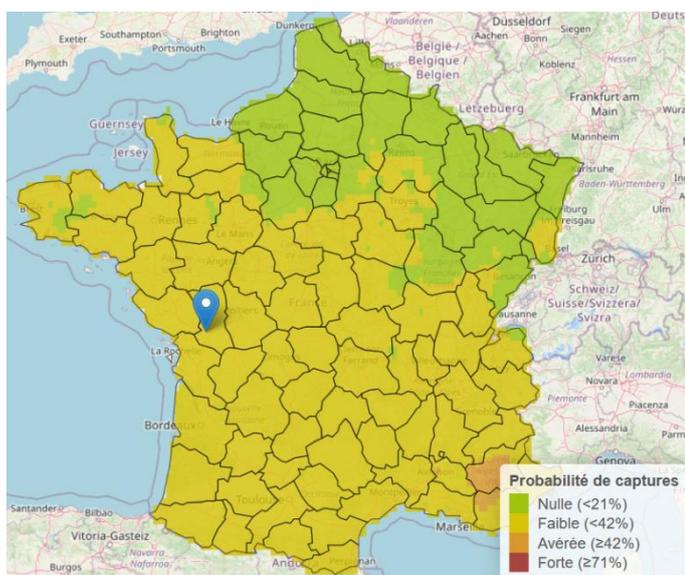
Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

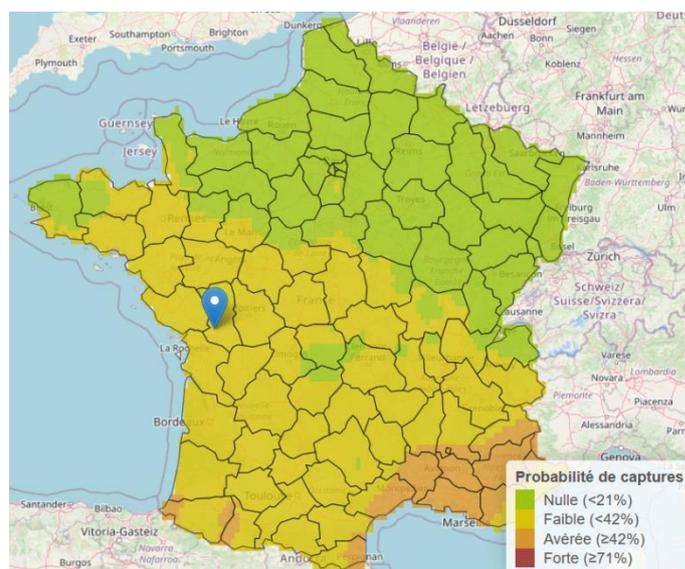
Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.



Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Mardi 30 janvier



Lundi 5 février

Carte de prédiction des vols de Charançon tige du colza

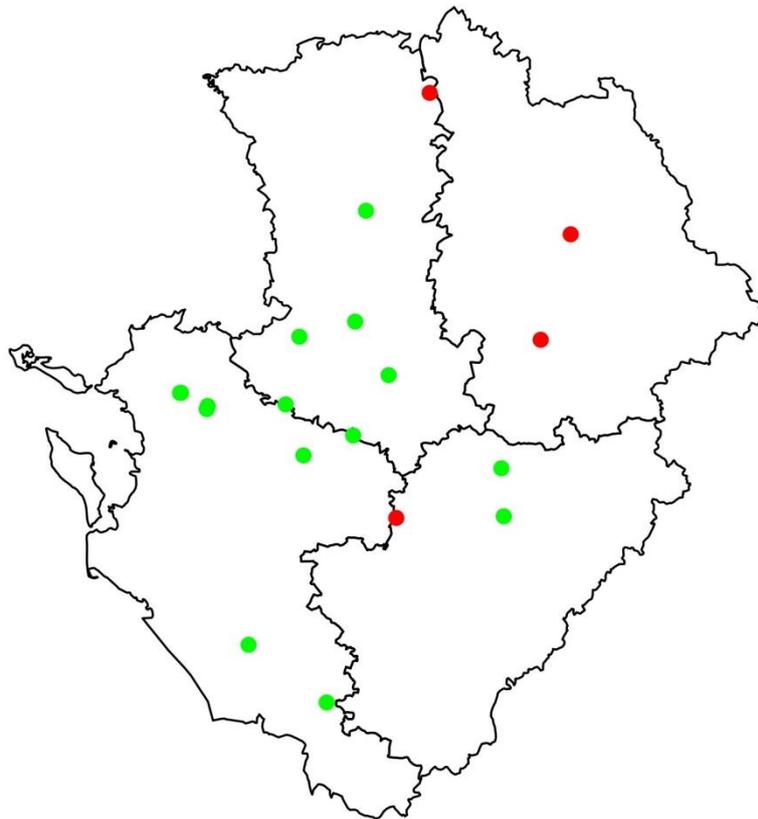
Actuellement, le risque modélisé de vol de charançons de la tige du colza est faible en Poitou-Charentes.

Observations terrain

Les cuvettes jaunes sont relevées dans 19 parcelles du réseau cette semaine. Des charançons de la tige sont capturés dans 4 situations. Malgré les pluies, la hausse des températures a déclenché le vol.

Les températures chaudes et les journées ensoleillées et sèches sont favorables à sa poursuite.

A noter, des charançons de la tige du chou sont piégés dans 2 parcelles du réseau cette semaine.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 24 au 30 janvier 2024

Point vert : aucune capture

Point rouge : capture

(Terres Inovia)

Rappel : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque :

Les 1ères captures de charançons de la tige du colza sont observées en Poitou-Charentes pour 21% des parcelles. Cependant le colza n'a pas encore entamé sa montaison. En l'absence de tige, **le risque est faible**.

Les conditions climatiques sont favorables à la généralisation du vol du ravageur : temps chaud, sec et relativement ensoleillé. Les colzas vont poursuivre leur développement et présenter de la tige tendre sous peu ! Avec ce contexte printanier, **le risque pourrait évoluer** et devenir **modéré**.

Surveillez vos cuvettes pour détecter l'arrivée des charançons de la tige du colza dans les parcelles.

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer.

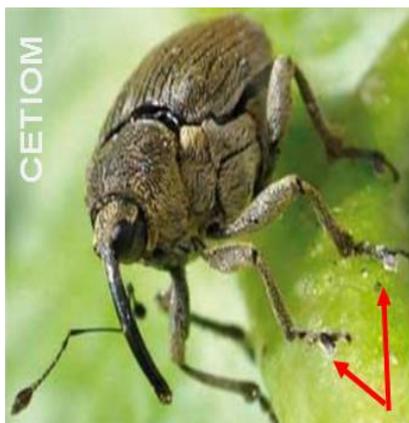
Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.



Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires**.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".